

Edition 2021

Guide de la Petite Enfance

[0 - 4 ans]

Ville du Mée-sur-Seine



leMée
sur Seine

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT





« Le projet éducatif a pour objectif la qualité de l'accueil de votre enfant et son bien-être.

Des professionnelles qualifiées veillent au respect de son rythme de vie et à ses besoins.

Elles organisent des activités diversifiées favorisant son épanouissement, son éveil et son ouverture au monde (jeux d'eau, cuisine, motricité, atelier contes, sorties...). »

E d i t o

L'enfant au cœur du projet éducatif

Depuis toujours, la ville du Mée-sur-Seine attache une grande importance aux 1^{ers} âges de la vie, comme à la nécessité d'apporter des solutions personnalisées aux familles.

3 principes guident l'action du service Petite Enfance :

- la **convivialité**. Quel que soit le mode et le lieu de garde, l'enfant partage activités et jeux dans une sécurité affective et matérielle en toutes circonstances.
- le **projet éducatif**. L'enfant n'est pas seulement « gardé », il lui est proposé des activités diversifiées qui vont contribuer à son épanouissement et à son ouverture aux autres.
- le **professionnalisme**. Les agents de la petite enfance sont des professionnels qualifiés sur lesquels vous pouvez compter.

Le service Petite Enfance de la ville, c'est aujourd'hui 6 structures et un Relais Petite Enfance (RPE). C'est aussi des temps de découverte, de partage associant les enfants, le personnel des crèches, et les parents parce que nous ne concevons pas l'éducation de nos jeunes sans ce lien social entre les générations et les habitants de cette ville.



Maire du Mée-sur-Seine
Franck VERNIN

Adjoint en charge de l'Éducation, de la
Jeunesse, de l'Enfance, de la
Petite Enfance et de la Politique de la ville

Denis DIDIERLAURENT



Conseillère municipale
déléguée à la petite enfance
Lidwine SCHYNKEL

Sommaire

CHOISIR SON MODE D'ACCUEIL 6

l'accueil occasionnel

l'accueil régulier

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES 8

TARIFS 10

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER 10

ACCOMPAGNER LES PARENTS 11





« Le service Petite Enfance développe des passerelles vers l'extérieur : médiathèque, écoles, centres de loisirs, activités intergénérationnelles.

Objectif : ouvrir votre enfant sur l'extérieur, et faciliter en douceur son passage d'une structure à l'autre... »

Choisir son mode d'accueil



Vous habitez Le Mée-sur-Seine, vous attendez un enfant, vous êtes à la recherche d'un mode de garde ponctuel ou quotidien pour votre enfant ?

Le service Petite Enfance vous accueille et vous accompagne dans votre recherche du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00, et de 14h00 à 17h30, à la Maison de la Petite Enfance, 444, rue de la Noue. 01 64 71 01 62.

Vous pouvez aussi découvrir les différentes formules d'accueil existant au Mée sur le site de la ville : www.le-mee-sur-seine.fr

L'accueil occasionnel (4 mois - 4 ans)

Il est proposé un accueil à l'heure, à la demi-journée ou en journée continue avec repas. L'accueil occasionnel fonctionne sur réservation ponctuelle.

Trois équipements proposent un accueil occasionnel :

- **Votre enfant a moins d'un an** : Multi-accueil Les Pirates.
- **Votre enfant a plus d'un an** : Multi-accueil Vanille Chocolat
- **Votre enfant a plus de 18 mois** : Multi accueil Nougatine

Pour en savoir plus, adressez-vous directement à l'équipement concerné.

L'accueil régulier (10 semaines - 4 ans)

Si vous avez besoin de confier votre enfant pour des périodes longues, deux solutions s'offrent à vous :

• La crèche collective ou familiale

Les crèches collectives et la crèche familiale accueillent les enfants du lundi au vendredi (sauf certains congés scolaires et jours fériés).

La crèche familiale : les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées par la Ville. Ils participent aux activités collectives organisées à la Maison de la Petite Enfance.

L'accueil régulier fonctionne sur la base d'un contrat annuel avec un planning de présence .

Une préinscription est indispensable à partir du 6^{ème} mois de grossesse. L'imprimé est disponible sur le site de la Ville, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au secrétariat de la Maison de la Petite Enfance.

CONTACT : 01 64 71 01 62



• Le Relais Petite enfance (RPE) :

Le RPE s'adresse aux parents qui veulent privilégier un mode de garde familial. Dans ce cas, l'enfant est accueilli au foyer d'une assistante maternelle agréée par la PMI.

A noter que les assistantes maternelles participent avec les enfants aux activités et animations organisées par le RPE, afin de favoriser l'épanouissement des enfants et leur ouverture aux autres.

Si ce mode de garde est choisi, un contrat sera signé entre les parents, agissant comme employeurs, et l'assistante maternelle. Le RPE est à la disposition des familles pour les conseiller et les aider dans leurs démarches.

**Contact: 01 64 14 28 28 sur rendez-vous
relais.petite.enfance@lemeesurseine.fr**

Les différentes structures



Structure	Adresse	Téléphone
Crèche familiale	Maison de la Petite Enfance 444, rue de la Noue	01 64 71 01 64
Aquarelle	Maison de la Petite Enfance 444, rue de la Noue	01 64 71 01 59
Diabolo	26, square Nobel	01 60 68 96 26
Vanille Chocolat	Maison de la Petite Enfance 444, rue de la Noue	01 64 71 01 58
Nougatine	543, avenue de Marché Marais	01 64 09 30 40
Les Pirates	305, avenue du Vercors	01 64 39 49 14

Chaque structure a ses spécificités. Toutes garantissent un accueil professionnel de qualité, dans le respect de la diversité et de la différence.



Horaires	Capacité	Type d'accueil	Age des enfants
AR : 7h-19h	60	Domicile et collectif	0 - 4 ans
AR : 7h-19h	60	Accueil régulier	0 - 4 ans
AR : 7h-19 h	45	Accueil régulier	0 - 4 ans
AR : 7h-19h AO : 9h-12h et 14h-18h	11	Multi accueil	A partir de 1an
AR : 8h-18h AO : 8h-12h et 14h-18h	15	Multi accueil	A partir de 18 mois
AR : 7h45-18h15 AO : 8h-12h et 14h30-17h 30	18	Multi accueil	AR : 0 - 4ans AO : moins de 1an

AR = accueil régulier
AO = accueil occasionnel

Tarifs

Quel que soit le mode de garde choisi, accueil occasionnel ou régulier, les tarifs sont fixés en fonction du revenu familial net imposable et du nombre des enfants composant la famille. C'est le barème de la Caisse d'Allocations Familiales qui est appliqué.

En revanche, les assistantes maternelles du secteur libre pratiquent un tarif fixé dans le contrat qui les lie aux parents, en fonction du nombre d'enfants accueillis et du nombre de jours et d'heures de garde.



Le saviez-vous ?

Quel que soit le mode de garde, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt ou d'une réduction fiscale. Des aides sont aussi prévues par la CAF en faveur des familles qui font appel à une assistante maternelle.

Constituez votre dossier

Les demandes d'accueil font l'objet d'une gestion simplifiée et unique, comportant deux phases :



la **préinscription** sur imprimé, téléchargeable sur le site de la Ville, mais aussi disponible en mairie ou à la Maison de la Petite Enfance.



l'**affectation**. Celle-ci est définie lors d'une Commission présidée par l'élue en charge de la Petite Enfance. Les places sont attribuées selon les disponibilités, en réponse aux besoins d'accueil exprimés par la famille. La décision est ensuite notifiée par lettre aux parents.

Accompagner les parents



Parallèlement aux modes de garde traditionnels, la ville du Mée-sur-Seine a mis en place des services permettant aux familles de préparer dans de bonnes conditions le passage du foyer à la crèche, mais aussi de débattre ensemble des pratiques éducatives.

• LAEP Vive la Récré !

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Vive la Récré ! accueille les parents et les enfants de 0 à leur quatrième anniversaire. Vous venez quand vous voulez, vous restez le temps que vous souhaitez, et c'est sans inscription.

Les futurs parents sont aussi les bienvenus !

Cette formule permet de nouer le dialogue entre parents et avec les accueillants, et de préparer l'entrée en crèche ou à l'école.

Ouverture le mercredi de 9h15 à 11h15 et le vendredi de 9h à 11h00 (sauf pendant les vacances scolaires) / Centre social Yves Agostini, 60, avenue de la Gare.

CONTACT : 01 64 14 26 26

• Débats, rencontres, ateliers...

Le service Petite Enfance propose de nombreuses activités pédagogiques et ludiques : soirées thématiques sur le sommeil, la propreté, la santé bucco-dentaire... la Journée du P'tit Méén... sans oublier les goûters d'anniversaire, les fêtes et les spectacles.



**L'actualité de la ville 7 jours sur 7,
24/24 est sur**

www.le-mee-sur-seine.fr

 Ville de Le Mée-sur-Seine

 villedelameesurseine